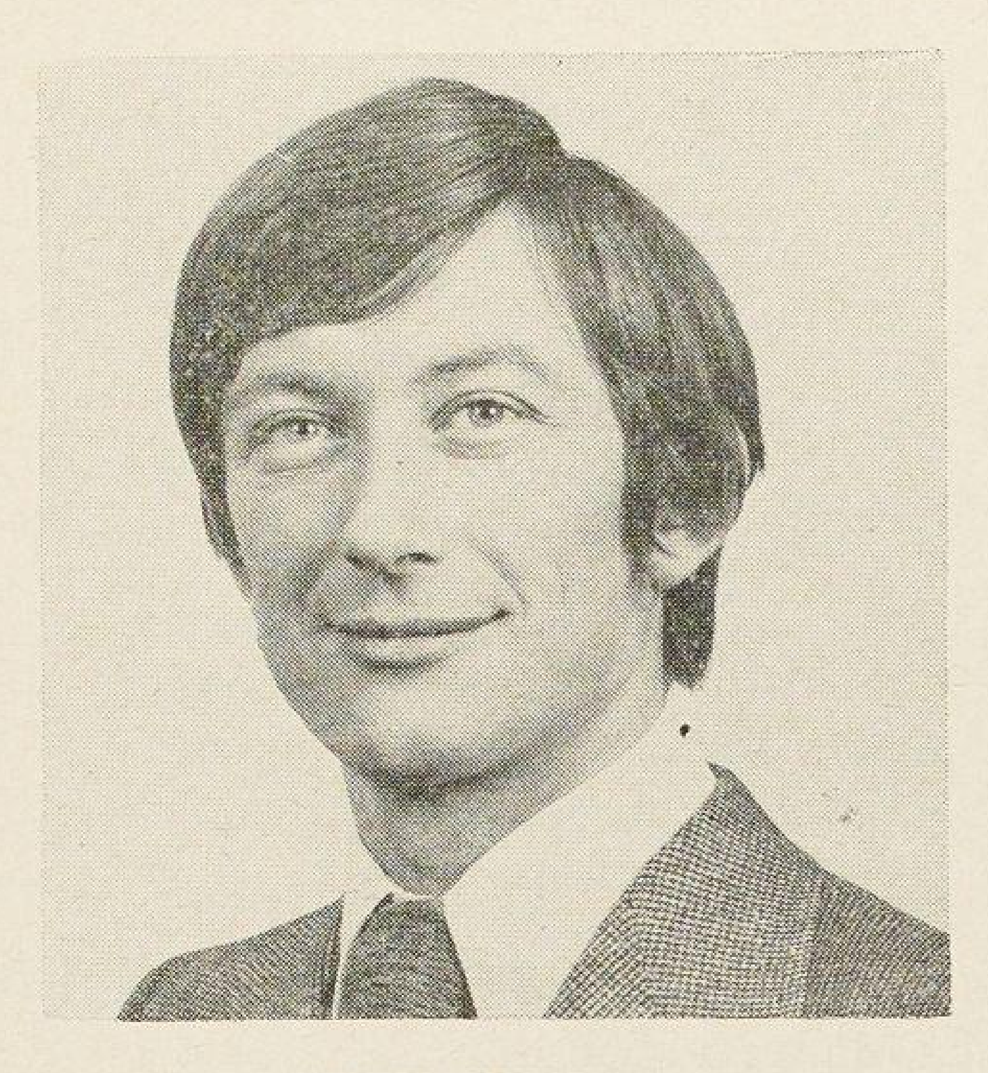
Élections Législatives du 12 Mars 1978

DEPARTEMENT DE LA SOMME 2eme CIRCONSCRIPTION (MONTDIDIER CORBIE



PHILIPPE MAILLE

27 ans, né à Soyécourt, marié, domicilié à ROSIERES-EN-SANTERRE, Traducteur, chargé de mission auprès d'André DILIGENT, Secrétaire général du C.D.S. pour les problèmes de la Jeunesse

Philippe MAILLE

CANDIDAT DEMOCRATE SOCIAL

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Il peut vous sembler audacieux qu'une équipe de jeunes soit décidée à prendre en charge l'avenir de la circonscription et ose solliciter vos suffrages :

Nous le faisons avec d'autant plus de détermination que le Premier Ministre, Monsieur Raymond BARRE, nous accorde sa confiance et son soutien.

Le 12 Mars, vous aurez un double choix à faire :

— QUELLE SOCIETE POUR DEMAIN ?

— QUEL DEPUTE POUR NOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Il faut donc que chacun de vous prenne ses responsabilités.

Votre choix est fondamental

Il est d'autant plus décisif que dans notre circonscription, comme partout ailleurs, se joue le destin de la France.

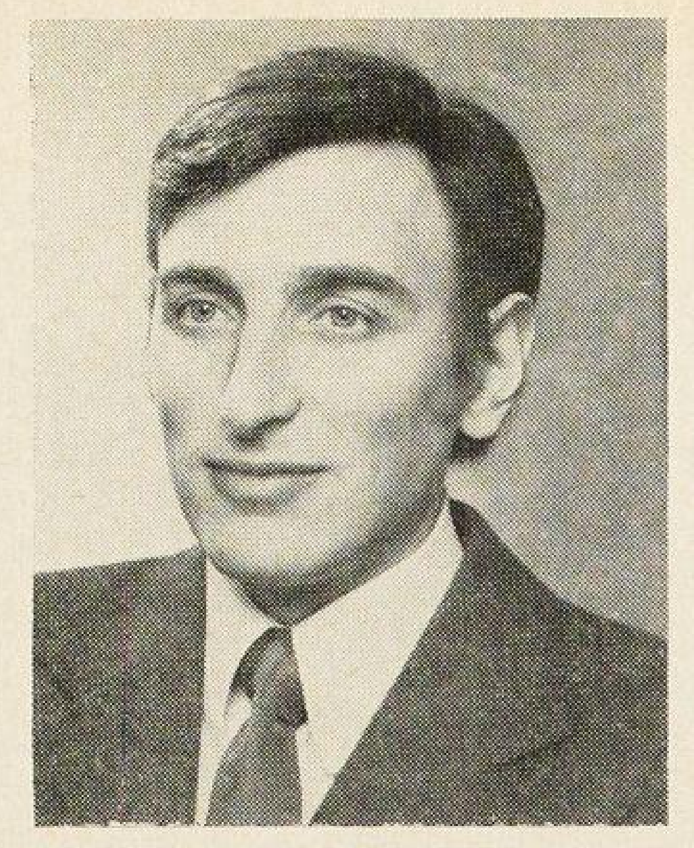
LE SUFFRAGE UNIVERSEL vous permet de voter selon votre conscience, selon vos goûts et vos aspirations.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL vous donne ainsi le droit d'accorder votre voix aux candidats qui se réclament du programme commun de gouvernement, provoquant l'arrivée au pouvoir de ministres communistes.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL vous offre aussi le droit de voter pour le candidat de la Majorité qui veut le CHANGEMENT dans le calme, le PROGRES sans la révolution.

Ce candidat pour la réforme et le dialogue

c'est Philippe MAILLE



CLAUDE DEFLESSELLE

30 ans, né à Bertangles, marié, 2 enfants, domicilié à COISY. Enseignant au CES de VILLERS-BOCAGE. Maire de COISY.

Claude DEFLESSELLE

Il habite la circonscription.

Il travaille dans la circonscription.

Il a l'expérience des affaires publiques au niveau de la commune.

Sa profession en fait également un homme en contact permanent avec les jeunes, à l'écoute de leurs problèmes et de leurs aspirations.

Pour l'aider à remplir son rôle de député, PHILIPPE MAILLE fait équipe avec Claude DEFLESSELLE, Maire de Coisy.

En votant PHILIPPE MAILLE, le 12 Mars vous Voterez pour le dynamisme, l'efficacité et le dévouement d'un candidat au service de TOUS ses concitoyens, sans esprit partisan.

EN VOTANT POUR L'EQUIPE

Philippe MAILLE - Claude DEFLESSELLE

VOUS CHOISIREZ UNE EQUIPE HABITANT LA CIRCONSCRIPTION, DEUX HOMMES QUI SERONT A L'ECOUTE DE VOS PROBLEMES ET TOUJOURS PRESENTS PARMI VOUS.

4 décembre 1975 : Valéry Giscard d'Estaing

«...La France sera gouvernée au CENTRE...»

Pour la réduction des inégalités sociales et le droit au travail.

Pour la participation des cadres et des ouvriers à l'organisation et aux bénéfices de l'entreprise.

Pour un salaire de la mère au foyer .

Pour un revenu minimum garanti aux personnes âgées ou handicapées.

POUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL, afin que les artisans, commerçants, agriculteurs puissent travailler, s'installer et vivre là où ils le veulent.

POUR PLUS DE DIALOGUE, de SOLIDARITE et de JUSTICE.

Votez et faites voter **Philippe MAILLE**

Tous aux Urnes avec un BULLETIN...

Philippe MAILLE.

seul candidat du **Centre**

IMP BIZOT 80440 BOVES